

Mémoire présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales sur l'avant-projet de loi sur l'équité salariale

L'Association professionnelle des techniciennes et techniciens en documentation du Québec (APTDQ)

Janvier 1996

Table des matières

- [L'objet du mémoire](#)
 - [L'Association et ses membres](#)
 - [La profession: la formation, le travail, le salaire](#)
 - [L'évolution récente de la profession](#)
 - [Conclusion](#)
 - [Bibliographie](#)
-

L'objet du mémoire

L'Association professionnelle des techniciennes et techniciens en documentation du Québec (APTDQ) vient soumettre à la Commission un cas évident d'iniquité salariale fondée sur le sexe: celui des techniciennes et techniciens en documentation du Québec.

L'Association et ses membres

L'APTDQ a été fondée en 1988. Ses principaux objectifs sont de regrouper les techniciennes et techniciens en documentation, de promouvoir et défendre les intérêts de cette profession auprès des autorités compétentes.

L'Association regroupe plus de cinq cents membres de toutes les régions du Québec. Une enquête menée par l'Association en 1992 auprès de plus de trois cents membres montre que 88 % sont des femmes. La profession est jeune. Les premiers diplômés ont été décernés en 1972. Les membres de l'Association sont jeunes également. L'enquête de 1992 a démontré que 48 % avaient moins de 35 ans⁽¹⁾.

Les statistiques du collégial au sujet des techniques de la documentation viennent confirmer le caractère féminin de la profession puisqu'en 1992-1993, un peu plus de 80 % des sortantes et sortants diplômés sont des femmes et qu'entre 1987 et 1993, il n'y a eu que 61 diplômés comparativement à 397 diplômées⁽²⁾.

La profession: la formation, le travail, le salaire

Le diplôme en technique de la documentation (auparavant bibliotechnique) demande trois années d'études collégiales.

Les principales tâches relatives aux techniques de la documentation consistent «à acquérir, classifier, cataloguer, indexer, conserver et diffuser toutes formes de documents. Ces spécialistes participent également à des tâches reliées à l'administration, à l'animation et à l'implantation de l'informatisation»⁽³⁾. Ces tâches s'appliquent, selon le cas, aux documents publiés, aux documents administratifs et aux archives.

Au Québec, l'échelle salariale des techniciennes et techniciens en documentation est de 21 000 \$ à 36 000 \$ par année. Dans la Fonction publique, cette échelle va actuellement de 24 000 \$ à 36 000 \$⁽⁴⁾. Elle est la plus basse parmi celles du personnel technique. Et le corps d'emploi 217 (bibliotechnicien) compte la plus forte représentation féminine, soit 76 % de l'effectif⁽⁵⁾.

D'autres corps d'emploi de techniciennes et techniciens ont droit à une échelle salariale nettement supérieure. Par exemple, le corps d'emploi 260 (technicien en évaluation foncière) bénéficie d'une échelle de 25 000 \$ à 37 000 \$ à laquelle s'ajoute une classe principale qui peut atteindre 41 000 \$.

Cette technique a une scolarité semblable à celle des techniciennes et techniciens en documentation et a droit, en plus d'une échelle salariale supérieure, à une classe principale qui retarde le plafonnement et permet la reconnaissance du niveau de complexité et de responsabilité des tâches accomplies.

L'évolution récente de la profession

Les techniques de la documentation n'ont pas échappé à la vague d'informatisation qui déferle sur le marché du travail depuis une quinzaine d'années. Le support informatique est devenu pour la profession plus qu'un instrument de travail: il est un mode de vie. Les techniciennes et techniciens en documentation alimentent les grands réseaux bibliographiques aussi bien que les petites applications locales. Ils exploitent ces bases de données au profit des clients, participent à leur développement et s'assurent de la qualité des informations stockées. Ce travail exige attention, compétence et formation ponctuelles.

L'informatisation a eu également un impact énorme sur la gestion des documents et des archives. Elle a obligé à adapter les outils de gestion, à repenser les modes de repérage, à modifier les cadres de classement et la codification des documents. Et l'on commence à traiter les supports multimédias.

Grâce à l'informatisation et à la présence de plus en plus marquée des techniciennes et techniciens en documentation dans les équipes de référence, la profession s'est tournée résolument vers la communication. L'image de la personne solitaire appliquant quelques règles ancestrales à des documents poussiéreux est révolue. Il faut désormais assurer la

cohérence des réseaux, communiquer l'information au client, donner le goût de la lecture aux enfants et participer activement à l'évolution du milieu de travail.

La spécialisation de la recherche et la nécessité de regrouper près des chercheurs des documents techniques ont amené dans les entreprises et dans le secteur public la création d'une multitude de centres de documentation au budget et au personnel limités. La plupart d'entre eux sont tenus et gérés avec un minimum d'encadrement par des techniciennes et techniciens en documentation. Leurs connaissances techniques et leur polyvalence les préparaient à cette tâche.

Conclusion

Les techniques en documentation, c'est une profession de savoir, de culture et de mémoire. C'est aussi une profession de partage de l'information et de communication.

Les techniciennes et techniciens jouent un rôle fondamental dans la constitution des grands réseaux bibliographiques aussi bien que dans l'alimentation, l'exploitation, la gestion et le développement des applications locales. Le niveau d'attention et de responsabilité qui s'y rattache se compare aisément à celui des autres techniques.

C'est aussi une profession exercée majoritairement par des femmes. Les données citées précédemment sont très éloquentes à ce sujet.

Pourquoi faut-il que l'employeur influent qu'est l'État hésite à reconnaître l'importance du travail et du niveau de responsabilité de cette profession en lui réservant l'échelle salariale la plus basse parmi les techniques et en lui refusant la classe principale?

Bibliographie

1. Profil professionnel des membres de l'APTDQ, Québec, APTDQ, 1994
2. La relance au collégial, Québec, Ministère de l'Éducation, 1995
3. Rapport de l'atelier d'analyse de la situation de travail: techniciens et techniciennes en documentation, Québec, Ministère de l'Éducation, mai 1995.
4. Selon l'échelle de traitement de l'Office des ressources humaines, mars 1993.
5. Portrait statistique des effectifs régulier et occasionnel de la Fonction publique du Québec 1993-1994, Québec, Office des ressources humaines, 1994.